

FRIBOURG . Dans le cadre de la Journée internationale des soins, le 12 mai dernier, SSP et soignant-e-s ont demandé, à nouveau, la fin de l'inégalité de traitement salariale subie par les professionnel-le-s de la santé.

« La charge augmente, pas les salaires »

SERVICES PUBLICS

Sur toutes les bouches durant la pandémie, la revalorisation des soignants peine terriblement à se concrétiser. Le 12 mai dernier, Journée internationale des soins, le SSP a décidé de mettre cette revendication au cœur de ses activités (*lire en page 4*). Des actions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs cantons.

DEMANDES DE REVALORISATION. À Fribourg, le SSP tente de concrétiser cette revendication en exigeant une réévaluation de la classe salariale pour plusieurs professions soignantes: infirmières et infirmiers, infirmières et infirmiers experts, sages-femmes, techniciens en radiologie médicale (TRM) et assistants en soins et en santé communautaire (ASSC).

Le 10 mai, le syndicat et plusieurs soignants, soutenus par les députés Chantal Pythoud-Gaillard (PS) et Ralph Alexander Schmidt (Verts) ont rappelé les raisons de cette demande au cours d'une conférence de presse: dans l'échelle salariale appliquée par l'Etat de Fribourg, les fonctions de santé (niveau HES-Bachelor ou plus) sont placées en classe de salaire 17, alors que la totalité des autres fonctions de même niveau se trouvent au moins en classe 18.

Au cœur des prises de paroles, ce jour-là: l'écart qui se creuse entre les exigences toujours plus élevées imposées aux soignants et des salaires qui, eux, ne décollent pas. Un contraste qui engendre colère et découragement parmi les principaux intéressés.

À QUEL PRIX ? Les techniciens en radiologie médicale expriment leur frustration par la voix de Nicolas Weber, salarié de l'Hôpital fribourgeois (HFR): « Nous sommes sur le front. Une petite erreur de notre part peut avoir des conséquences graves. Nous relevons ce défi de la meilleure manière, mais à quel prix ? Ne pas apercevoir la lumière du jour durant 12 heures à cause des locaux borgnes; ne plus voir nos enfants grandir, en raison des horaires irréguliers; supporter un stress croissant. Dans ces conditions, pourquoi nos fonctions restent-elles sous-évaluées ? Puisque nous nous occupons au mieux des patients, nous méritons votre reconnaissance ! »

« **DES VIES QUI TIENNENT À UN FIL** ». Sandrine Verdon, sage-femme à l'hôpital, enchaîne en évoquant un quotidien difficile, noirci par le sentiment d'injustice causé par l'inégalité de traitement salariale. « La naissance est un des moments les plus dangereux de la vie, pour la mère comme pour l'enfant. En cas de détresse respiratoire du bébé ou lorsque son cœur décélère, nous devons intervenir rapidement et avec des gestes précis. La sage-femme sauve souvent des vies qui ne tiennent qu'à un fil ». Et la soignante d'avertir: « La passion ne fait pas tout. Si on veut éviter une hémorragie massive du personnel soignant, il faut améliorer l'attractivité de nos professions au plus vite ».

DE QUATRE À VINGT PATIENTS. Marie Descloux, infirmière en médecine à l'HFR, décrit une profession qui a beaucoup évolué avec l'introduction du bachelor en soins infirmiers et celle du diplôme d'assistant en soins et en santé communautaire (ASSC). « Il y a vingt ans, une infirmière avait quatre patients sous sa responsabilité. Aujourd'hui, nous nous occupons de huit à onze patients ». S'y ajoutent la supervision des actes effectués par les ASSC, le suivi du personnel en formation et les orientations données aux médecins – qui ont souvent moins de pratique que les infirmiers. Tout cela dans un contexte marqué par des horaires irréguliers s'étalant sur douze heures, et des plannings régulièrement remaniés au dernier moment. « Dans les services, la charge mentale est énorme car les rythmes de travail ont beaucoup augmenté, conclut l'infirmière. Mais, alors que notre formation et notre métier ont beaucoup évolué, notre classe salariale reste la même ! »

L'ÉPOPÉE DES EXPERTS. Josiane Spenner a rappelé l'épopée vécue avec ses collègues infirmières expertes au sein des services d'anesthésie, d'urgences et des soins intensifs. En 2017 déjà, les experts ont demandé une réévaluation de leur fonction en 2017. Un souhait refusé par le Conseil d'Etat à la fin juin 2021, après quatre ans d'atermoiement – et alors qu'aucun membre de la commission d'évaluation n'avait jugé bon de se déplacer pour se rendre compte de la réalité du terrain. Il a fallu une saisie de l'organe de conciliation, le soutien des médecins chefs de ces services et de la direction de l'hôpital pour que le Conseil d'Etat accepte de procéder à une nouvelle évaluation – cette fois accompagnée de visites dans les services. La décision, attendue avec impatience par les professionnels, devrait tomber avant l'été. Elle pourrait donner le ton pour l'ensemble des demandes de revalorisation déposées. Affaire à suivre !